



## Déclaration préalable CGT au CSEE DTSI N°27

25/02/2025

### Pour commencer parlons de l'actualité internationale

Nos pensées vont aux victimes des guerres dans le monde. A l'heure de l'intelligence artificielle la question se pose de l'intelligence de l'humanité tout simplement. Alors que les avancées technologiques promettent ici et là des merveilles, une déclinaison malsaine dans les domaines de l'armement se matérialise.

#### Trump et Musk :

La CGT FAPT a toujours affirmé que nous vivons dans une lutte des classes opposant le travail et le capital, une réalité confirmée par le milliardaire Warren Buffet. L'élection du président des États-Unis illustre parfaitement cette lutte. Une fois de plus, le monde découvre le véritable visage des ultra-libéraux, prêts à tout pour asseoir leur domination, allant jusqu'à faire allégeance à Donald Trump. Un tournant a été franchi. Jusqu'ici, les politiques servaient les intérêts du capitalisme en se soumettant aux lois du marché. Désormais, avec des personnes comme Elon Musk, c'est directement le capitalisme qui gouverne.

Ce qui est encore plus révoltant, c'est qu'au moment où le nouveau gouvernement Français, avec la complicité des socialistes et de l'extrême droite, s'acharne à démanteler les acquis sociaux, à privatiser les biens communs et à imposer un budget d'austérité qui protège les riches avec de nouveaux sacrifices essentiellement supportés par la population, nous découvrons, avec stupéfaction, que de grands patrons Français ont utilisé de l'argent public, pour financer l'odieuse campagne électorale de Trump. Une campagne, mêlant populisme et nationalisme, à des années-lumière des valeurs républicaines de la France. Comment peut-on soutenir des personnalités aussi controversées, qui insultent leurs opposants politiques, qui tiennent des propos scandaleux notamment sur les étrangers, les femmes, les personnes LGBTQ+, ...), et qui, comme Elon Musk, font à plusieurs reprises des gestes de « salut nazi » ?

Le rouleau compresseur « Trump-Musk » déstabilise l'économie mondiale et ont dans le viseur l'union européenne et menace la démocratie et la souveraineté. L'union européenne résistera-t-elle quand on découvre que :

- Elon Musk fait de l'ingérence dans des campagnes politiques européennes comme au Royaume-Uni ou en Allemagne, en soutenant des partis d'extrêmes droites racistes et xénophobes.
- En Allemagne mis à part la victoire des conservateurs et la baisse significative des Sociaux-démocrates, c'est la deuxième place du parti d'extrême droite AfD avec près de 21% des suffrages exprimés qui soulève beaucoup de questionnements...

Quelques jours après, un vote d'alliance de la droite et l'extrême droite sur l'immigration vient de passer, c'est du jamais vu en Allemagne et nous rappelons qu'Hitler a été élu démocratiquement sur le malheur et la misère de la population allemande.

- La 1<sup>ère</sup> ministre d'Italie, Giorgia Meloni, membre de l'UE, négocierait en douce un contrat de télécommunications d'1,5 milliard d'euros avec le concurrent Space X d'Elon Musk, menaçant directement le projet de constellation européenne IRIS essentiel pour garder une indépendance dans le domaine sensible des télécommunications.
- La France n'est pas en reste. Voilà que le gouvernement, plutôt que de s'appuyer sur Orange pour rétablir les communications à Mayotte, opte pour l'entreprise américaine Starlink d'Elon Musk encore lui !
- Pire, les ultras riches, aux fortunes indécentes et dont les revenus s'envolent, sortent de l'ombre comme le milliardaire Bernard Arnaud, qui possède une fortune de plus de 150 milliards d'euros, pour promouvoir cette propagande économique ultra-libérale qui creusent les inégalités et augmente la misère. Le magnifique modèle social américain deviendrait-il la référence ? « Tous les pouvoirs et les richesses pour les riches et aucun droit et la misère pour les peuples ». La marchandisation mondiale de l'humain est en marche ? Quelle belle avancée pour l'humanité !

Toutes ces idées ultra-libérales, nauséabondes, racistes et xénophobes trouvent un écho grandissant à travers la planète, particulièrement, auprès des populations sacrifiées et abandonnées. Un nouvel ordre mondial, raciste et xénophobe, commence à émerger, en se nourrissant des fractures sociales, des inégalités croissantes insupportables et du désespoir.

Une autre issue est possible, empreinte de valeurs humanistes de Liberté, Fraternité et d'Égalité mais elle nécessite une réelle volonté politique. Les belles paroles ne suffisent plus. Les démocraties doivent réagir rapidement et fermement, en s'unissant pour contrer cette montée de la haine, du populisme et du radicalisme.

Pour la CGT FAPT, cela passera notamment par

- **L'unité et le renforcement de la coopération internationale** fondée sur la justice sociale, la paix et la défense des droits humains, fondements essentiels pour contrer les dérives autoritaires et les ingérences dans les processus électoraux.
- **Le renforcement des services publics et la réduction des inégalités sociales** : Les gouvernements doivent répondre aux besoins des populations les plus fragilisées, qui sont souvent les premières cibles des discours populistes en investissant massivement dans des politiques sociales, en luttant activement contre la pauvreté et le chômage et en garantissant un accès universel à l'éducation, à la santé et au logement.

- **La régulation du capitalisme et la fin de la surenchère financière** : Les logiques spéculatives et destructrices doivent cesser en redonnant la priorité à l'économie réelle et au bien commun. Pour cela, il est impératif d'imposer une régulation stricte des marchés financiers, de taxer équitablement les grandes fortunes et les multinationales, et de réorienter les économies vers des modèles respectueux de l'environnement et des droits sociaux.
- **La défense et le renforcement des valeurs démocratiques** : Les États doivent promouvoir activement les valeurs d'égalité, de solidarité et de tolérance, tout en luttant contre les discours de haine. Une éducation civique renforcée, axée sur la compréhension des institutions démocratiques et des enjeux mondiaux, peut jouer un rôle clé pour prévenir l'endoctrinement et la désinformation.
- **Le combat contre les manipulations médiatiques et numériques** : Une réglementation mondiale plus stricte est urgente pour empêcher toutes ces plateformes de devenir des outils de propagande xénophobe et complotiste. Les géants de la tech, comme les réseaux sociaux, doivent être tenus responsables de la diffusion de contenus haineux et de fausses informations.

Le marché des télécoms est sous tension. Le retour de Donald Trump dans la sphère politique et l'influence croissante d'Elon Musk accentue les tensions dans un marché télécom déjà fortement concurrentiel.

Cette nouvelle donne géopolitique et économique pour les télécoms est une réelle menace stratégique pour les opérateurs historiques européens comme Orange. Rappelons-nous que Trump, lors de son précédent mandat, a montré une volonté de protéger les entreprises américaines tout en exerçant des pressions sur les acteurs étrangers.

Cette politique pourrait revenir en force, avec des mesures favorisant les mastodontes des GAFAM déjà dotés de moyens colossaux, accentuant ainsi leur emprise sur les marchés des télécoms et numériques mondiaux (messaging comme iMessage ou WhatsApp ou encore le déploiement de leurs propres réseaux sous-marins).

De son côté, Elon Musk, à travers ses entreprises comme Starlink qui offre un accès Internet haut débit par satellite, développe un modèle alternatif d'accès à Internet globalisé immédiat et sans infrastructures locales coûteuses, qui vient concurrencer directement et remettre en question les infrastructures des réseaux fixes et mobiles traditionnels des opérateurs aux coûts d'investissement important soumis à la régulation européenne qui les marges des opérateurs se réduisent en captant une partie de la valeur ajoutée sans participer aux coûts d'infrastructure.

Face à cette compétition internationale totalement inégale, tous les opérateurs européens doivent s'unir pour imposer des règles de régulation qui rétabliraient une concurrence équitable, protégeraient les investissements dans les infrastructures et contraignant les GAFAM à contribuer plus équitablement aux infrastructures.

## **Focus sur notre actualité hexagonale**

**Retraite : l'hypocrisie gouvernementale !**

Le gouvernement joue la montre en relançant le débat sur les retraites sans abroger la loi portant l'âge légal de départ à 64 ans. Pendant ce temps, les salariés impactés subissent les effets dévastateurs de la loi du marché du travail avec une explosion des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (plus de 300 PSE à date) et un chômage qui repart à la hausse.

Pourquoi imposer aux travailleurs seniors proche de la retraite de travailler plus longtemps alors que la loi facilite leurs licenciements et qu'ils sont souvent parmi les premiers sacrifiés ?

Ne pas abroger cette loi, revient à accroître la souffrance de salariés usés et à bout, accroître les inégalités sociales et aggraver encore plus la précarité et la misère.

Il est temps de mettre fin à cette hypocrisie gouvernementale et de redonner aux travailleurs le droit à une retraite décente et digne. Pour la CGT FAPT, l'abrogation de cette loi n'est pas une option, c'est une urgence sociale.

Dans un autre registre, et après avoir fait mains basse sur l'Ecole Supérieure de Journalisme, l'équipe Bolloré, Saadé, Arnault, Gattaz, Bayard et Dassault, vont enfin rentabiliser leur acquisition. En effet avec l'aide de l'ARCOM feu C8 pourra fournir en élèves les bancs de cette si prestigieuse institution doyenne mondiale rappelons-le ! Les couloirs vont enfin pouvoir revivre au son des feux de Bengale, insultes et autres vocabulaires chantants.

## **Passons à l'actualité d'Orange**

### **Procès de France Télécom/Orange :**

La CGT FAPT se félicite de la décision rendue par la Cour de cassation concernant les pourvois des deux anciens dirigeants de France Télécom, Didier Lombard et son ex-numéro 2, Louis-Pierre Wenès, dans le procès de France Télécom/Orange.

C'est avant tout la victoire des familles des victimes, qui ont fait preuves de persévérance et d'une dignité exemplaire dans ce long combat.

En confirmant la condamnation pour harcèlement moral institutionnel des deux ex-dirigeants, la plus haute juridiction française acte une décision historique, très favorable au monde du travail en matière de santé mentale et physique des salariés. Cette décision marque une étape cruciale dans la reconnaissance des responsabilités des dirigeants dans leurs politiques de management basées sur la pression, la souffrance au travail, la dégradation des conditions de travail et la déshumanisation. Ces pratiques ont conduit à des drames humains qui ont touché des dizaines de salariés.

La direction actuelle de France-Telecom -Orange doit très vite revoir sa stratégie purement financière aux méthodes tenir compte de cette décision qui fera jurisprudence qui rappelle que : « rien ne justifie que la santé physique et mentale des salariés soit sacrifiée sous l'autel de la rentabilité »

La CGT FAPT réaffirme son engagement pour défendre les droits des salariés, promouvoir des conditions de travail respectueuses et lutter contre toute forme de harcèlement ou de pression dans le monde du travail.

### **Politique Déplacement pro :**

En guise de vœux pour la nouvelle année, la Direction a oublié de nous dire de penser à notre tente dans nos déplacements en 2025.

En effet, avec la nouvelle politique voyages, beaucoup d'entre vous ont découvert les nouvelles règles de la politique voyage au sein du groupe Orange.

Voici quelques précisions :

- Les vols air France ne sont plus conformes : la priorisation des compagnies Low Cost restreint les créneaux de déplacement avec des modifications plus chères;
- Le train devient la règle pour les déplacements de + de 4h
- Le déplacement en avion possible en Low Cost priorisé
- De plus en plus d'hôtels ne sont plus conformes donc non réservables à proximité des lieux de réunions ;
- Les annulations / modifications à effectuer depuis ONEO sont plus onéreuses et impliquent d'installer ONEO sur son mobile

Voici les conséquences pour les salariés :

- Allongement du temps de trajet réel lié aux impacts sur le transfert, l'attente ou l'enregistrement
- Des déplacements nécessitant une nuitée avec des frais supplémentaires
- Des amplitudes horaires plus importantes

La CGT dénonce que cette nouvelle politique n'ait pas fait l'objet d'une information auprès de Vos élus.

La CGT dénonce les impacts sur les conditions de travail et sur la santé physique et mentale des salariés et rappelle que

- Ces nouvelles règles doivent respecter le code du travail et l'accord équilibre vie privée / vie professionnelle ;
- Le temps de trajet réel fait partie du temps de travail ;
- Les temps de repos quotidiens et hebdomadaires doit être suivi, mesuré et contrôlé par l'employeur

### **NAO salaires Orange 2025 :**

Après deux séances de négociations salariales, force est de constater que la direction a, une nouvelle fois, l'intention de remercier et reconnaître les salariés qu'avec des jolis mots et des miettes lors de ces négociations salariales 2025.

C'est un manque de reconnaissance, alors que la direction possède des solides marges de manœuvre pour satisfaire les revendications légitimes des salariés.

C'est d'abord, la très bonne santé financière de l'entreprise, puisque chaque année, la gouvernance démontre sa générosité...mais uniquement envers les actionnaires, avec un rendement minimum garanti du dividende de 7% et les hauts dirigeants avec le versement d'actions gratuites sous forme d'un LTIP. Nous serions incomplets si nous oublions l'amélioration de son pouvoir d'achat de cette même gouvernance. Pendant ce temps, les

salariés, encensés par la direction, devraient se contenter de miettes actant une perte de pouvoir d'achat. C'est non pour la CGT FAPT.

Et si on parlait, comme marge de manœuvre, de la retombée financière avec le recyclage et la revente de plusieurs milliers de tonnes de cuivre dû à l'arrêt du réseau cuivre. La direction est bien discrète à ce sujet. En effet, le réseau cuivre vaut de l'or. Le cours du cuivre a explosé durant ces dernières années et avec près 1.1 million de kilomètres de câbles en cuivre à travers l'Hexagone. La revente de cette or rouge est une manne financière évaluée à 8 milliards d'euros environ. Avec un tel jackpot financier, une autre répartition des richesses s'impose. Il n'est pas question que les salariés n'en profitent pas. Il doit servir particulièrement les intérêts des salariés notamment lors des négociations salariales en cours et à venir. Il est inconcevable que la direction poursuive sa politique de rigueur salariale alors qu'elle dispose de telles marges de manœuvre pour obtenir des négociations salariales de qualité.

D'ailleurs concernant l'arrêt du réseau cuivre, où en est-on ? Quelles solutions alternatives, Orange offrira-t-elle à tous les clients impactés ? Quelles sont les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre pour les salariés impactés par l'arrêt du cuivre ?

Est-ce vrai que le recyclage du cuivre sera externalisé à l'étranger ? Si oui, ce serait une aberration à la fois économique et écologique. La France dispose des compétences et du savoir-faire pour le traiter. Cela interroge sur la réelle volonté politique de préserver l'emploi, l'activité et les savoirs faire en France.

Avant de finir, la CGT FAPT voudrait avoir des précisions. Une enquête interne est diligentée à l'encontre des salariés ayant participé aux JO. Cela est surprenant ! Qu'est ce qui justifie une telle démarche ?

Nb : D'après l'Arcep, Orange disposait en 2010 de 110 millions de paires kilomètres de câbles. Si Orange n'a pas pu confirmer ce chiffre à l'heure actuelle, en se basant sur le cours actuel du cuivre (8 514€ la tonne) et le poids d'une paire de cuivre d'un kilomètre (8.96kg), le réseau représenterait ainsi 985 600 tonnes de cuivre, valant aujourd'hui la somme rondelette de 8.83 milliards d'euros.

### **8 mars, journée internationale des droits des femmes Nous voulons enfin des actes !**

En préambule à cette épitaphe concernant la journée du 8 mars nous tenons à souligner ici les dérives observés sur les réseaux sociaux et sur l'affichage dans certains bâtiments Orange, l'image de la femme y apparaît une fois violentée, une fois asservie, c'est inadmissible nous vous demandons immédiatement de faire le nécessaire pour que ces violences faites aux femmes cessent et soit sanctionnés.



Publication sur le réseau X d'un dirigeant DTSI.



Affichage à l'entrée des toilettes du site Orange de Bagnolet.

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations. L'égalité professionnelle s'inscrit dans un projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire.

Les législations successives et la mise en place de l'index égalité pour tenter de corriger les écarts ne suffisent pas. Ce constat que nous posons, année après année est largement admis et pourtant il n'y a aucune réelle volonté du patronat et des gouvernements successifs pour appliquer et faire appliquer la Loi et aboutir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les chiffres sont têtus et illustrent ces inégalités au détriment des femmes :

- Elles perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;

- Elles occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent 57 % des Smicard-es
- Elles occupent près de 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles de hommes ;
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux ; Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes.

Elles ont plus difficilement accès aux postes à responsabilité, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont concentrées dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés.

Elles subissent aussi les carrières en accordéon qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active mais également sur leur pension de retraite. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

Elles sont 30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant.

Grace aux élus du CSE DTSI les jeunes mamans bénéficient de salles d'allaitement sur des sites Orange. Nous nous félicitons du développement de ces salles d'allaitement prévues par le code du travail. Aujourd'hui, les métiers du soin et du lien sont en grande tension par manque d'effectifs et il manque plus de 200 000 places dans la petite enfance. Malgré les scandales récents dans les crèches privées, aucune mesure solide n'a été annoncée pour renforcer le service public de la petite enfance alors même qu'il s'agit d'un facteur déterminant pour l'émancipation des femmes.

Majoritaires parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les femmes seront les premières impactées par les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics.

Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90% la rémunération des agent.es en cas d'arrêt maladie.

Nous combattons cette injustice profonde qui pénalisera d'abord les femmes, leur rémunération et leur pouvoir d'achat. Enfin, les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins.

La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquée à minima par la France.

Pour toutes ces raisons, partout en France, le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications afin d'obtenir :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes.
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles Les femmes ne veulent plus de paroles en l'air, elles veulent des actes !